

RÉSERVÉ A L'ADMINISTRATION

Cours choisi(s) :

Montant total annuel :€ Adhésion.....€

Paiement (Chèque/Esp/cb) :Nb de paiement.....



FICHE D'INSCRIPTION 2023/2024

06. 29. 71. 07. 69 - studiofactory45@gmail.com

Documents à fournir :

- Dossier d'inscription rempli
- Certificat médical de - 3 mois ou attestation
- Adhésion pour l'année (18€)
- Paiement annuel complet (à donner dès l'inscription) en 3 fois ou 10 fois
- 1 photo d'identité
- Le règlement intérieur signé et lu et approuvé

NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :/...../.....

PHOTO

TELEPHONE :

E - MAIL : @.....

ADRESSE :

.....

A compléter précisément

Cours choisi(s) :

.....

Nombre de cours/semaine :

Avec engagement, montant annuel :€

Paiement en 3 fois + adhésion 18€

Paiement en 10 fois + adhésion 18€

-10% remise famille et qu'une seule adhésion à 18€

Sans engagement, montant annuel :€

Mode de paiement

Espèces

Chèque

cb

La société étant en changement de statut et de nom, merci de ne pas mettre d'ordre sur vos chèques.

Nom du chèque :

Notez le nom de l'élève au dos du chèque si différent

Chèque à restituer lors de l'inscription, soit par 3 ou 10 mensualités



Mettre la totalité de l'année en chèques ou le premier versement espèces dans la pochette avec le dossier dûment complété ainsi que les pièces demandées.

Je soussigné(e) M/Mme/Mlle, certifie avoir lu, compris et accepté de respecter le règlement intérieur.

J'autorise le Studio Factory à prendre des photos/vidéos de mon enfant (ou de moi-même pour les majeur)

Signature + mentions lu & approuvé



REGLEMENT 2023-2024

**TOUT DOSSIER SANS PAIEMENT SERA REFUSÉ
LE PAIEMENT DEVRA ÊTRE EFFECTUÉ LE JOUR DE L'INSCRIPTION
DANS SON INTEGRALITÉ.**

INSCRIPTIONS

Les inscriptions pour l'année s'effectuent pour la période septembre à juin. Cependant, il est possible de s'inscrire en cours d'année selon la disponibilité. Le paiement sera calculé au prorata.

Nous donnons la priorité aux anciens élèves si le paiement nous parvient dès la première séance.

ENGAGEMENT ANNUEL

L'adhésion est de 18€

Le paiement pour l'année scolaire de septembre à juin peut être réglé en 1-3-6 ou 10 fois lors de l'inscription

Le tarif comprend les cours non dispensés durant les jours fériés et les vacances scolaires.

Aucun remboursement ne sera donc effectué pour les mois comprenant des jours fériés ou des vacances scolaires.

Le paiement de l'année doit être remis dès le cours suivant en espèces chèque* ou carte bleue

*A l'ordre de VAISSE Stéphanie OU MACIA Logane auto entrepreneurs

ABONNEMENT SANS ENGAGEMENT

Il est possible de prendre un abonnement sans engagement avec un supplément de 15 € par mois le paiement annuel vous sera demandé mais, il sera possible de résilier à tout moment en effectuant une demande par lettre recommandée avec accusé réception, avec un préavis de 1 mois. Le remboursement sera effectué pour les cours non effectués et 1 mois après la date de réception du courrier tout mois commencé sera dû.

ABSENCE ET REMBOURSEMENT

L'élève est engagé à l'année, aucune raison ne fera l'objet d'un remboursement.

En cas d'absence de l'élève, aucun remboursement ne sera effectué et le rattrapage du cours manqué sera à la discrétion de la directrice et du professeur. En cas d'absence du professeur, les cours manqués seront rattrapés en fonction des disponibilités des élèves mais aucun remboursement ne sera possible.

ASSURANCE

STUDIO FACTORY est assuré uniquement pour les risques et accidents survenus à l'intérieur des locaux pendant les heures de cours. Il est précisé aux parents de déposer et de venir récupérer l'élève dans l'école et de surveiller leur enfant, la directrice Stéphanie VAISSE ne pouvant être tenue responsable des accidents survenus hors de l'établissement STUDIO FACTORY. En cas de vol STUDIO FACTORY décline toutes responsabilités.

En cas de fermeture obligatoire par le gouvernement, les cours seront assurés en distanciel ou en extérieur.

ADMISSION & TENUE

STUDIO FACTORY se réserve le droit de refuser une inscription, sans devoir en justifier la raison. Tenue au choix.

Pas de chewing-gum.

Pas de tongues ou de sandales.

Le téléphone portable est STRICTEMENT INTERDIT dans les cours, il devra rester dans le sac de l'élève éteint.

Il est strictement interdit de diffuser des vidéos sur les réseaux sociaux des cours de danse des professeurs ainsi que des autres élèves.

A chaque fin de cours, seuls les professeurs se réservent le droit de diffuser les vidéos en fin de cours sur les réseaux.

Aucun parent et accompagnateur ne pourra regarder les cours.

Chaque élève devra arriver uniquement à l'heure de son cours (sauf exception).

COMPORTEMENT

Les élèves doivent avoir un comportement respectueux envers l'enseignante et les autres élèves. Aucune forme de harcèlement ne sera tolérée, qu'elle soit verbale ou physique. Tout comportement irrespectueux pourra entraîner l'expulsion de l'élève de l'école sans remboursement possible.

REALISATION DE VIDEO

Les élèves peuvent réaliser des vidéos de leur performance à la fin du cours avec l'accord préalable de l'enseignante. Les vidéos ne doivent pas être diffusées sans l'autorisation de l'école.

CERTIFICAT MEDICAL

Le certificat médical devra être obligatoirement fourni durant le premier mois. Il devra mentionner que l'élève ne présente aucune contre-indication à la pratique de danse.

PONCTUALITE

Il est impératif que les élèves arrivent à l'heure pour ne pas manquer l'échauffement. Toute élève arrivant après l'échauffement ne pourra pas participer au cours ou devra s'isoler 10 minutes afin de s'échauffer seule.

VACANCES

Les cours auront uniquement lieu durant la première semaine des vacances scolaires avec un planning réduit les élèves auront la possibilité de venir en illimité durant cette semaine.

Sauf Noël: fermeture 2 semaines.

Baby Dance fermeture toutes les vacances.

Les tarifs tiennent compte des vacances.

Aucune réduction ne sera donc faite pour les mois comprenant des vacances.

MODIFICATION DU REGLEMENT

Le présent règlement intérieur peut être modifié à tout moment par la directrice de l'école "Studio Factory". Les élèves seront informés de tout changement par écrit.